

Neuchâtel, Le 13 juin 2022

Partons à la recherche du ver luisant avec la plateforme « Nos voisins sauvages »

Le ver luisant, cet insecte mystérieux qui brille dans la nuit, est bien répandu en Suisse, et notamment sur la commune et ses alentours. Le rétrécissement de son espace de vie et la pollution lumineuse le poussent cependant à désertier nos parcs et nos bois. Dans le cadre de ses actions menées pour éliminer l'illumination superflue, la Ville de Neuchâtel s'associe à la plateforme « Nos voisins sauvages » afin de sensibiliser la population aux besoins d'obscurité de nombreuses espèces. Une activité citoyenne est proposée aux Neuchâtelois-es: partir à la recherche du ver luisant, observable jusqu'à fin juillet, et le photographier afin de contribuer à inventorier les animaux observés dans nos contrées sur le site de « Nos voisins sauvages ».

Afin d'accompagner les mesures de limitation de la pollution lumineuse déjà en place à Chaumont, Corcelles-Cormondrèche et Valangin, et celles qui seront nouvellement mises en place dans d'autres quartiers dès le deuxième semestre 2022, la commune de Neuchâtel lance plusieurs actions visant à redécouvrir la ville dans l'obscurité.

Observer et préserver le ver luisant

La plateforme « Nos voisins sauvages » est un projet suisse de science citoyenne permettant aux habitant-e-s de mieux connaître la faune sauvage présente sur le pas de la porte et de signaler leurs observations. L'objectif est de permettre à chacun-e de contribuer à un inventaire commun et participatif, tout en prenant conscience de la grande diversité de la faune présente dans les zones habitées. Pour contribuer au recensement lancé par « Nos voisins sauvages », la Ville de Neuchâtel invite ses citoyen-ne-s à faire part de leurs observations d'animaux sauvages avec cette année un appel particulier à partir [« A la recherche du ver luisant »](#).

L'enjeu n'est pas anodin. De nombreuses espèces ont besoin d'obscurité: dans le cas du ver luisant, la femelle émet une lumière afin d'être repérée par les mâles en quête d'amour. Or, l'obscurité se fait de plus en plus rare avec des rues illuminées toute la nuit, des enseignes lumineuses ou des lumières installées dans les jardins. Et quand la

nuit devient claire à cause de la lumière artificielle, la femelle éclaire en vain et les mâles ne retrouvent plus leurs partenaires. « Réduire l'éclairage nocturne, c'est préserver la biodiversité, notamment les chauves-souris, les amphibiens, certains poissons ou encore les papillons de nuit. Par ailleurs, cette action participative servira aussi d'indicateur de l'impact de la nouvelle politique de limitation de la pollution lumineuse » relève Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie.

Dès à présent, les Neuchâtelois-es peuvent partir à la recherche du ver luisant dans leur jardin, sur les talus et toute autre surface herbeuse extensive et partager leurs photos sur une [page spécialement dédiée](#). Il s'agira également d'inscrire le lieu et la date de l'observation afin de contribuer à connaître la répartition de la faune sur le territoire communal, ce qui permet d'obtenir des indices sur les facteurs qui favorisent ou empêchent la présence d'espèces, et d'élaborer ensuite des mesures de protection. Les insectes lumineux peuvent être observés jusqu'à fin juillet.

Des mesures mises en place dès ce mois de mai 2022

La collaboration avec la plateforme « Nos voisins sauvages » intervient suite à l'adoption par le Conseil général, le 9 mai dernier, d'un rapport du Conseil communal concernant la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique dus à l'éclairage nocturne. Déjà initiées dans les communes fusionnées, les démarches seront étendues à de larges secteurs du territoire avec une action en deux temps: éteindre l'éclairage au cœur de la nuit, entre 1h et 5h, dans les zones résidentielles et industrielles (mai 2022 au printemps 2023) et affiner la puissance d'éclairage en fonction des besoins au moyen de détecteurs de présence (dès 2023). De plus, d'autres actions de sensibilisation seront reconduites ou mises en place: ainsi, la Ville va dorénavant participer à l'Earth Hour (une heure d'extinction volontaire des appareils électriques) chaque année, ainsi qu'à la « Nuit des Perséides » pour admirer les étoiles filantes, qui se déroulera le 12 août cet été.

Pour en savoir plus : www.neuchatelville.ch/pollution-lumineuse

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement, 032 717 76 75

Michel Blant, Nos Voisins Sauvages - Antenne romande, 079 228 11 85

